

<i>Bulletin de salaire et journalisation</i>
--

Jeanne DUPONT travaille au sein de la société Painblanc SA, une célèbre boulangerie genevoise. Le siège de la société est à Meyrin, au Chemin de la Glaise 4. Vous êtes chargé-e d'établir puis journaliser son salaire pour mai 2019, en fonction des informations suivantes :

- Salaire de base : 10'000.- par mois x 13, le 13 ème est payé en mai.
LPP : régime surobligatoire, pas de déduction de coordination, plafonds en base légale, taux de cotisation de 12%, supporté pour 1/3 par l'employé et 2/3 par l'employeur.
- Accidents professionnels : 1.8%
Accidents non-professionnel : 2.2%
- Autres informations : * CHF 600.- de bonus pour le mois (unique) ,
 * kilomètres parcourus avec le véhicule privé pour le compte de la boîte (300 km à 0.78cts le kilomètre).
 * Des frais d'hôtels sont remboursés pour CHF 320.-.
 * Une avance de salaire a été payée en avril, pour CHF 1'000.-
 * Une retenue de CHF 750.- doit être versée auprès de l'office des poursuites, payé ultérieurement.
- Enfants : Mme DUPONT a 3 enfants, Julie a 13 ans (en études), 17 ans (en études) et 23 ans (en emploi).

1) **Bulletin de salaire**

Libellés	Taux	Base	Sous total	Total
Salaire brut				
Total des déductions				
Salaire net				
Net à payer				

2) **Journalisation partie employé + partie employeur + paiement des assurances sociales.**